

Maire Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n° 1 Yve Rouleau
 Poste n° 2 Marie-Ève Dufour
 Poste n° 3 Roland Pelletier
 Poste n° 4 Jean-François Chabot
 Poste n° 5 David Leblanc
 Poste n° 6 Francis Rodrigue

BUREAU MUNICIPAL	723-2816
INCENDIE	911
CENTRE COMMUNAUTAIRE	723-1747
SERVICE DES LOISIRS	725-5389
SALLE POLYVALENTE	724-0900
BIBLIOTHÈQUE	723-1747
TÉLÉCOPIEUR	723-0436
SITE WEB www.stanaclet.qc.ca	

- Éditorial
- Les séances du Conseil
- Avis municipaux
- Horaire des collectes
- Avis public
- Un gros merci
- Service municipal
- Sommaire du budget
- Méli-mélo
- Chroniques
- Organismes
- Loisirs et culture

ÉDITORIAL

COMPARAISON DES TAUX DE TAXATION

Au cours des dernières années, la valeur des maisons a connu une forte augmentation et nous devrions en connaître une autre pour la prochaine année. En effet, cet automne, nous aurons un nouveau rôle d'évaluation qui sera basé sur le marché de 2014. Le rôle que nous avons aujourd'hui date de 6 ans et a été fait en fonction du marché de 2008.

Vous devez savoir que les municipalités n'ont pas toutes un nouveau rôle en même temps. La loi sur la fiscalité municipale prévoit un dépôt de rôle à tous les 3 ans pour les municipalités de 5 000 habitants et plus ou au moins à tous les deux dépôts, soit 6 ans pour les municipalités de 5 000 habitants et moins. Si une municipalité a un nouveau rôle qui fait augmenter les valeurs des propriétés de 25 % et que sa voisine n'a pas de nouveau rôle depuis 5 à 6 ans, forcément que le taux de taxation de celle qui a eu un nouveau rôle sera plus bas que sa voisine. Cette situation fait en sorte qu'on ne peut presque pas comparer les taux de taxation entre les municipalités. Mais pour ceux et celles qui ne sont pas au fait de la situation, ils seront portés à comparer les deux taux de taxation alors qu'aucune comparaison ne peut se faire sans une analyse plus sophistiquée.

Nous vivons cette situation par rapport à la ville de Rimouski, celle-ci à un rôle qui a été fait selon le marché de 2011, soit trois ans plus récent que le nôtre. Si vous avez à comparer les taxes entre deux villes, il faut au départ regarder pour des résidences similaires. Si vous payez plus cher de taxes qu'un ami en ville, alors que votre résidence vaut sur le marché plus cher, c'est peut-être normal.

Soyez assurés que nous faisons tout ce que nous pouvons pour maintenir le taux de taxation et les taxes de services le plus bas possible. La Municipalité a de nombreuses obligations à rencontrer et nous devons faire face, nous aussi comme vous tous, à des augmentations dans tous les domaines.

Francis St-Pierre, maire

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées aux séances des 1^{er} et 15 décembre 2014 et du 6 janvier 2015

Un avis de motion est donné que le règlement 433-2014 visant à adopter le budget 2015 et le plan triennal sera adopté à une prochaine réunion.

Les élus municipaux adoptent le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2015. (Rés. 2014-12-135)

Les élus municipaux approuvent les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Anaclet. (Rés. 2014-12-136)

Les élus municipaux autorisent l'affectation du surplus libre et de la réserve des gravières pour des travaux et des achats non prévus au budget 2014 pour un montant de 75 200 \$. (Rés. 2014-12-137)

Les élus municipaux approuvent le rapport de dépenses au montant de 49 074,25 \$ pour les travaux de pavage 2014 sur le rang 3 Ouest et demandent le versement de la subvention discrétionnaire. (Rés. 2014-12-138)

Les élus municipaux adoptent le rapport du Service de sécurité incendie de la MRC Rimouski-Neigette. (Rés. 2014-12-139)

La consultation publique pour la demande de dérogation mineure numéro 2014-04 est présentée.

Les élus municipaux refusent la demande de dérogation mineure numéro 2014-04. (Rés. 2014-12-140)

Les élus municipaux adoptent le règlement 433-2014 concernant le budget de l'année financière 2015. (Rés. 2014-12-141)

Avis de motion est donné que le règlement 434-2015 concernant une modification au règlement de zonage 428-2014 concernant les carrières et sablières dans certaines zones sera adopté.

Les élus municipaux adoptent le projet de règlement 434-2015-01 modifiant le règlement de zonage 428-2014 concernant les carrières et sablières dans certaines zones. (Rés. 2015-01-04)

Les élus municipaux acceptent la démission du directeur incendie, monsieur Normand Heppell. Celle-ci est effective à compter du 15 décembre 2014. Les élus en profitent pour remercier Normand du travail accompli et du service de qualité qu'il a offert à la population. (Rés. 2015-01-05)

Pour accéder aux procès-verbaux des séances publiques de votre Conseil municipal

<http://www.stanaclet.qc.ca/affaire/proces/index.php>

AVIS MUNICIPAUX

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal aux jours et aux heures d'accueil. Ils sont aussi publiés sur notre site internet. De plus, vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil.

Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest. Voici les dates des prochaines séances ordinaires du Conseil municipal : 2 février, 2 mars, 7 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 3 août, 8 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre.

Responsable de la rédaction : Joanne Pinel
Responsable de la mise en page : Richard Ruest
Impression : Impressions L P Inc.
Prochaine parution : mars 2015
Tombée des articles : 20 février 2015
Courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca
Site web : www.stanaclet.qc.ca

Disponibilité de l'inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment est disponible pour vous rencontrer du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Il est préférable de prendre un rendez-vous par téléphone.




VOUS DÉSIREZ RENCONTRER LE MAIRE ?

Le maire Francis St-Pierre est disponible pour vous rencontrer au moment qui vous convient. Veuillez téléphoner au bureau municipal au 418 723-2816 pour prendre un rendez-vous.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le secteur 1 = le village incluant les rangs 3 Est et Ouest, la route Neigette jusqu'au Petit rang 3 et le Petit rang 3.

Le secteur 2 = le territoire rural à partir de la route Neigette après le Petit rang 3 et tous les rangs allant vers le sud.

 : vidanges  : recyclage  : compostage

APPLICATION VOILÀ

Vous désirez nous rapporter un problème sur la route, un lampadaire défectueux ou tout autre problème, voici un moyen facile de nous le faire savoir. Allez sur le site : www.appvoila.com/fr

Cette nouvelle application est gratuite et nous espérons ainsi que cela augmentera la qualité de notre service.



UN PROBLÈME dans votre rue ? dans un parc ? dans votre quartier ?

VOILÀ! vous permet de le localiser, le photographier et de nous l'envoyer.

Ceci est possible à partir d'un téléphone cellulaire.

INFORMATION – PAR COURRIEL

Vous aimeriez être avisé rapidement s'il y a un problème avec un des services publics ou tout simplement être avisé d'une situation qui prévaut sur le territoire. Nous proposons à ceux et celles qui le désirent, vous en informer par courriel lorsque cela sera possible. Pour ce faire, nous vous demandons de nous transmettre votre courriel par l'entremise du nôtre a : municipalite@stanaclet.qc.ca

Cette façon de faire nous permettra d'avoir un accès rapide avec vous et on l'espère contribuer à l'amélioration de la communication entre nous.

HORAIRE DES COLLECTES

février 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4 	5 	6	7
8	9	10	11 	12 	13	14
15	16	17	18 	19 	20	21
22	23	24	25 	26 	27	28

mars 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4 	5 	6	7
8	9	10	11 	12 	13	14
15	16	17	18 	19 	20	21
22	23	24	25 	26 	27	28
29	30	31				

AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité.

QUE :

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 431-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 426-2014 – CESSION DE TERRAIN POUR FINS DE PARCS OU TERRAINS DE JEUX

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par ce projet de règlement :

Que le Conseil municipal, suite à l'adoption par sa résolution numéro 2014-11-127 à sa séance du 3 novembre 2014 d'un projet de règlement numéro 431-2014 intitulé «règlement modifiant le règlement de lotissement 426-2014 – cession de terrain pour fins de parcs ou terrains de jeux.

- montant à payer pour fins de parcs lors de lotissement de terrains

tiendra une assemblée publique de consultation le 2 mars 2015 à 20 h à la salle du Conseil située au 318, rue Principale Ouest, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Qu'au cours de cette assemblée, monsieur le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 1^{er} jour de février 2015

Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier

SERVICE MUNICIPAL

UN P'TIT PEU D'URBANISME

STATISTIQUES 2014 SUR L'ÉMISSION DES PERMIS

Avant tout, j'ai le plaisir de vous annoncer que je suis de retour à mon poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement, et ce, après un peu plus d'un an en congé de maternité. Je profite aussi de l'occasion pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015, de la santé, du bonheur et tout ce que vous désirez!

Tout d'abord, vous ne serez sans doute pas surpris de lire dans cet article que seulement 5 nouvelles résidences ont vu le jour à Saint-Anaclet en 2014 comparativement à 17 en 2013. De plus, il est à noter qu'aucun nouveau commerce ne s'est malheureusement implanté à Saint-Anaclet. Le ralentissement économique s'est donc aussi fait sentir chez nous, mais il est fort probable que la principale cause soit plutôt le manque flagrant de terrains vacants disponibles à l'intérieur du périmètre d'urbanisation pour la construction résidentielle.

De plus, pour l'année 2014, la valeur totale des travaux de construction et de rénovation a atteint un peu plus de 3,5 M \$ comparativement à 4,3 M \$ en 2013. Ce qui représente une légère diminution. Par contre, de janvier à décembre 2014, 336 permis et certificats ont été émis comparativement à 342 permis et certificats en 2013.

Malheureusement, l'année 2014 fut assez marquante en termes de constructions et de rénovations **sans permis**. Plusieurs ont décidé d'effectuer des travaux, et ce, sans avoir avisé l'inspecteur en bâtiment. Suite à ces travaux sans permis, nous avons transmis à la Cour municipale 5 constats d'infraction et les amendes perçues ont été entre 300 \$ et 500 \$ par constat.

Pour conclure, je vous invite à me faire part de terrains que vous croyez disponibles pour d'éventuelles constructions. Vous pouvez me rejoindre par téléphone ou en personne pendant les heures d'ouverture au bureau municipal ou par courriel à l'adresse suivante : mhmichaud@stanaclet.qc.ca

Au plaisir de vous voir!

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en bâtiment et en environnement

UN GROS MERCI

À la fin de l'année 2014, nous avons eu quelques départs de la brigade incendie et nous tenons à remercier ces personnes pour toutes ces années de services rendus : Normand Heppell, directeur du service incendie (+ de 30 ans de services), Raoul Fournier, directeur adjoint (+ de 30 ans de services), Gervais Couture, directeur adjoint (20 ans de services) et Mathieu Breton (15 ans de service). Ces personnes ont donné beaucoup de leur temps et se sont dévouées afin de nous offrir une sécurité pendant toutes ces années. Un merci tout spécial à Normand pour avoir pris en charge la brigade depuis 2004 et en avoir fait ce qu'elle est aujourd'hui.

Merci et bonne chance dans tous vos autres projets.

Alain Lapierre

SOMMAIRE DU BUDGET 2015

Le lundi 15 décembre 2014, le Conseil municipal présentait le budget pour l'exercice financier 2015.

Voici le sommaire de ce budget:

REVENUS ET DÉPENSES

Revenus

Revenus de la taxe foncière	2 168 840 \$
Compensation tenant lieu de taxe	23 734
Revenus de taxes de services	571 461
Autres revenus	179 505
Transfert – réseau routier	107 912
Matières résiduelles	59 030
Contrat MTQ	16 900
Remboursement de subvention	143 866
Affectation du surplus	20 000

Total des revenus **3 291 248 \$**

Dépenses

Administration générale	504 703 \$
Sécurité publique	531 240
Transport	829 907
Hygiène du milieu	553 756
Urbanisme et mise en valeur du territoire	154 825
825sirs et culture	344 246
Ser344e246 la dette	372 571

Total des dépenses **3 291 248 \$**

Comparatif des années	2013	2014	2015
Taxe foncière	.935 \$.995 \$	1.04 \$
Service de la dette	.08 \$.08 \$.08 \$
Aqueduc et égout	300 \$	300 \$	300 \$
Matières résiduelles	153 \$	175 \$	170 \$
Chalet	95 \$	120 \$	115 \$
Boues de fosses septiques	110 \$/60 \$	110 \$/60 \$	100 \$/55 \$
Ramonage des cheminées	29 \$	30 \$	31 \$

Proportion médiane :

2012 – 89 % - Facteur comparatif : 1.12

2013 – 80 % - Facteur comparatif : 1.25

2014 – 79 % - Facteur comparatif : 1.27

2015 – 81 % - Facteur comparatif : 1.23

Dépôt du rôle : 2013 - 2014 – 2015 (reconduit)

MÉLI-MÉLO

CAISSE DESJARDINS

NOUVELLES

HEURES D'OUVERTURE
DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2015

Siège social – Saint-Anaclet

SERVICES CAISSIERS, DE CONVENANCE
ET SERVICES CONSEILS *

Lundi	10 h à 15 h
Mardi	10 h à 15 h
Mercredi	10 h à 20 h
Jeudi	10 h à 20 h
Vendredi	10 h à 15 h

*Services conseils sur rendez-vous seulement

Accédez aux services de votre caisse
24 h sur 24, 7 jours sur 7.

www.desjardins.com m.desjardins.com
1 800 CAISSES Guichet automatique

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

418 723-6798 | 1 877 420-4803

Du lundi au vendredi 6 h à 22 h

Samedi et dimanche 8 h 30 h à 16 h



PUBLICITÉ NON DÉSIRÉE



Saviez-vous que vous pouvez consulter les publisacs en ligne?

La publicité non sollicitée: c'est votre choix!

Ce petit collant peut éliminer jusqu'à 50 kg de déchet par année. Collez cette vignette sur votre boîte aux lettres est un petit geste qui a un grand impact

La vignette « pas de circulaire » signifie que vous ne voulez plus recevoir de circulaires publicitaires dans votre boîte aux lettres, incluant le publisac. Cependant, **les facteurs devraient continuer à vous distribuer les infolettres municipales et informations électorales.**

COMITÉ PHARES

Comité Phares
La Mitis/Rimouski-Neigette

- ▶ Vous cherchez un emploi?
- ▶ Vous aimeriez retourner aux études ou changer de carrière?
- ▶ Vous ne connaissez pas les ressources pour vous aider dans vos démarches?

N'hésitez pas à me contacter!
Service gratuit et confidentiel!

Josyane Jean, coordonnatrice du Comité Phares
☎ 418-318-3200

Emploi Québec ActionTravail
Rimouski-Neigette

Le Comité Phares s'implique dans les municipalités rurales

Nous recherchons une ou plusieurs personnes bénévoles désireuses de s'impliquer au sein du comité pour votre municipalité.

Vous avez quelques heures de votre temps à consacrer à une organisation!

Vous désirez aider vos concitoyens en regard à leurs besoins face au marché du travail ou de formation! Contactez-nous...

Pour information : Josyane Jean, coordonnatrice du Comité Phares
MRC Rimouski-Neigette / La Mitis
Téléphone: 418-318-3200 / Courriel: phare_ra@globetrotter.net

ActionTravail
Rimouski-Neigette
Emploi Québec

Certains frais peuvent vous être remboursés

Vous pouvez maintenant vous procurer un autocollant gratuit de 2 façons:

- bureau municipal: 318 rue Principale Ouest
- en appelant Publisac : 1-888-999-2272

Pour rester bien informé :

Toutes les circulaires du publisac sur

www.publisac.ca/rimouski

Pour les informations locales :

www.lavantage.qc.ca

www.stanaclet.qc.ca

www.mrcrimouskineigette.qc.ca



N'oubliez pas de vider les sacs de plastique avant de mettre les matières dans le bac de recyclage.

ÉCOLE DES SOURCES

ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016 (du 2 février au 27 février 2015)

Demande d'admission au préscolaire (maternelle) – septembre 2015

Il est maintenant temps d'inscrire votre enfant au préscolaire pour septembre 2015.

- Votre enfant doit avoir 5 ans **avant** le 1^{er} octobre 2015.
- Pour inscrire votre enfant à la maternelle, vous devez vous présenter à l'école de quartier **au plus tard le 27 février 2015**.
- Le certificat de naissance (grand certificat) de votre enfant est requis.

Pour information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école au numéro de téléphone 418-724-3560 poste 5000.

CONCOURS DE LIPSING

Voici votre chance de performer seul ou en groupe devant une foule enthousiaste !!!

Tu choisis la chanson de l'artiste ou du groupe de ton choix et tu mets au point ton numéro !!!



**Le spectacle aura lieu
le samedi 7 mars 2015**

en soirée au Centre communautaire.

Tu dois t'inscrire avant le jeudi 5 février.

Nous aurons besoin :

- du nom du ou des participant(s),
- de leur(s) âge(s),
- de la chanson choisie et de son interprète,
- un numéro de téléphone pour vous joindre.

Envoie ces informations à l'adresse suivante :

caro.collin@hotmail.com

Nous devons atteindre un minimum d'inscription pour présenter l'événement. Pour plus d'information, vous pouvez écrire à l'adresse ci-haut.

Contact page 7

CHRONIQUES

SÉCURITÉ DES AINÉES

EN SÉCURITÉ CHEZ VOUS **Guide de sécurité à l'intention des aînés**



La plupart des gens se sentent en parfaite sécurité chez eux. Pourtant, bien des Canadiens négligent de prendre les précautions les plus élémentaires pour protéger leur résidence contre le vol.

Il y a plusieurs choses que vous pouvez faire pour éviter de donner à un cambrioleur l'occasion de commettre son méfait.

- Faites le tour de votre domicile pour repérer tous les points d'entrée possibles et en évaluer les faiblesses.
- La nuit, éclairez suffisamment vos portes d'entrée, y compris celle du garage.
- Ne laissez pas d'indices de votre absence.
- Installez de bonnes serrures et verrouillez vos portes en tout temps.
- Installez un judas microviseur à grand angle à l'entrée principale de votre domicile, pour voir sans être vu avant d'ouvrir à quelqu'un.
- N'ouvrez jamais la porte à un étranger qui ne vous présente pas de pièce d'identité.
- Changez souvent de routine. Les cambrioleurs surveillent souvent les allées et venues dans les quartiers qu'ils ciblent.
- Ne gardez pas de grosses sommes d'argent chez vous.
- Marquez vos objets de valeur pour en permettre l'identification. L'opération « identification » a été mise sur pied par la police pour aider les gens à marquer les objets qui leur appartiennent.
- Gardez vos objets de valeur dans un coffre-fort à la banque. Si ce n'est pas possible, trouvez chez vous un bon endroit où les mettre sous clé, à l'abri des regards.

Source : Guide de sécurité de la GRC

BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

Cher membres.

La bibliothèque lancera **sa toute nouvelle programmation** à la mi-février. Vous pourrez la voir dans le prochain journal ou encore en vous rendant directement à la bibliothèque.

Les nouveautés seront disponibles dans la semaine du 7 février, veuillez prendre note qu'il est important de faire vos réservations pour avoir la chance de lire le livre de votre choix. **Si vous avez des demandes spéciales** pour la saison estivale, veuillez nous en faire part par courriel à (bibliostanaclet@hotmail.com) ou directement à la bibliothèque avant le 25 avril 2015.



Concours créatif

On cherche pour le mois de la Saint-Valentin le meilleur roman d'amour. Vous devez le présenter en inscrivant titre, auteur et nous expliquer pourquoi il s'agit selon vous du meilleur livre de romance. Prix à gagner !

Venez nombreux aux heures d'ouverture qui sont :

Mardi de 19 h à 20 h 30

Mercredi de 19 h à 20 h 30

Jeudi 14 h à 16 h

Anne Boucher-Beaulieu,

Responsable de la bibliothèque,

418 723-1747



Contact page 8

NOUVELLES DE LA FABRIQUE

Bonjour à vous toutes et tous

Le bilan financier provisoire de la Fabrique de St-Anaclet pour l'année 2014 laisse présager un très léger surplus. Ce fragile équilibre budgétaire est rendu possible grâce à une administration réduite au minimum et à de généreux donateurs. C'est bien connu, depuis de nombreuses années, la Fabrique doit jongler avec des dépenses croissantes et des revenus en baisse.

La diminution des revenus est très significative à plusieurs postes. Voici quelques statistiques marquantes pour l'année 2014

- ✓ 16 % des paroissiens paie la capitation
- ✓ 3 % des paroissiens fréquente l'église sur une base régulière
- ✓ 5 % des paroissiens participent aux célébrations spéciales (Noël, Pâques autres),
- ✓ 35 % de baisse des revenus pour les services funéraires (messe et autres services) en 2014.
- ✓ Baisse constante des services offerts tels que baptême, confirmation, mariage, etc.
- ✓ Baisse de la participation aux célébrations régulières en raison du nombre limité de célébrations par un prêtre pour présider.

L'exercice financier 2014 a toutefois été équilibré grâce à des dons exceptionnels et inattendus de paroissiens, paroissiennes et d'organismes. Merci à ces généreux donateurs.

Cependant, en 2015, la Fabrique de St-Anaclet fait face à des défis importants.

À très court terme, le système de chauffage de l'église risque de s'arrêter définitivement. Des bris majeurs ont été constatés l'automne dernier et tous les efforts sont déployés afin de maintenir le chauffage jusqu'au printemps; espérons que cela sera possible! Il s'agit d'un problème majeur puisque le système est vieux de 55 ans et qu'il est endommagé dans son ensemble. Il ne peut donc pas être réparé partiellement. Plusieurs solutions sont actuellement à l'étude, mais chacune engendre des investissements importants. Ces investissements doivent être faits à partir des liquidités financières de la Fabrique. Avec la baisse constante des revenus, la Fabrique ne dispose d'aucun pouvoir d'emprunt.

De plus, un « bilan de santé » de l'état général de l'église a été réalisé grâce à l'implication de la municipalité de St-Anaclet. Ce bilan confirme que pour assurer une pérennité au bâtiment, des investissements de plus de 346 000 \$ devront être effectués à court ou moyen terme. Ce montant n'inclut pas la réfection du système de chauffage actuellement à l'étude.

Tenant compte de ces situations, le conseil de Fabrique s'active et travaille de façon soutenue afin de trouver les meilleures avenues pour assurer l'avenir... Bien sûr les paroissiennes et paroissiens seront informés régulièrement.

Claude Roy et Maurice Lepage, marguillier et président de la Fabrique de Saint-Anaclet



Prénoms contractés, diminutifs et sobriquets

Contracter des prénoms et leur accoler des diminutifs et sobriquets sont des pratiques courantes chez nous, encore plus accentuées en Gaspésie. Toutefois, ces pratiques s'atténuent avec le temps. Dans le langage familial (langue vernaculaire), pour exprimer un lien affectif ou un signe d'appréciation, ces procédés s'appliquent surtout aux hommes avec un prénom court, de préférence un monosyllabe. On connaît des surnoms célèbres comme Ti-Brin, Ti-Mé et Ti-Poil. Voyons des exemples de contractions, diminutifs et sobriquets rencontrés à St-Anaclet.

Diminutifs et sobriquets

Ti-Ber	Albert, Hubert
Ti-Cad	Arcade
Ti-Cid	Alcide
Ti-Charles	Charles
Ti-Da, Ti-Déda	Adéodat
Ti-Délar	Adélar
Ti-Dème	Adelme
Ti-Dof, L'Dof	Adolphe
Ti-Dré, L'Dré	André
Ti-Fred	Alfred
Ti-Frid	Wilfrid
Ti-Gar	Edgard
Ti-Gus	Auguste
Ti-Jean	Jean
Ti-Jos, Jos	Joseph
Ti-Ken	Étienne
Ti-Li	Élie
Ti-Louis	Louis
Ti-Luc	Luc
Ti-Marc	Marc
Ti-Mé	Aimé
Ti-Mer	Omer
Ti-Mille	Émile
Ti-Mon	Edmond
Ti-Nes, L'Nes	Ernest
Ti-Paul	Paul

Ti-Phonse	Alphonse
Ti-Phrem	Éphrem
Ti-Pha	Josaphat
Ti-Pierre	Pierre
Ti-Tave	Octave
Ti-Toine, L'Toine	Antoine
Ti-Ziar	Elzéar

Contractions

Fred	Alfred, Frédéric
L'Nil	Léonilde
Médé	Amédée
Méné	Herménégilde
Midas	Hormidas
Moléon	Thimoléon
Norus	Honorius
Phirin	Zéphirin
Poléon	Napoléon
Quilas	Aquilas
Toine, Tonio	Antoine, Antonio

Prénoms féminins

Délina	Rose-de-lima
Flo, Flore	Florence
Isa	Isabelle
Margot	Marguerite
Ti-Line	Aline

On aura reconnu quelques procédés linguistiques de ces stéréotypes de langage. L'on **contracte** un prénom pour ne garder que la dernière syllabe phonétique. Ensuite, l'on commence le prénom par «**Ti**» (pour Petit) et le fait suivre du prénom raccourci ou tronqué. Ainsi Joseph devient «Ti-Jos» et Omer devient «Ti-Mer». Les linguistes pourront se demander si des procédés comparables sont observés dans d'autres régions, voire dans des pays anglophones et en Europe.

Lucien Roy, pour la Corporation du patrimoine patrimoine-anaclet@hotmail.com

L'ASSOCIATION DE LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE INC.



Solidarité et coopération de tous; une nécessité pour la protection des lacs

L'APELA inc. a réalisé, depuis l'an 2000, des travaux pour une valeur de près de 300 000 \$ pour la protection du lac à l'Anguille. Ces importants travaux ont consisté principalement à stabiliser les rives et à végétaliser les bandes riveraines d'environ 40 % des terrains privés. Tous les contribuables canadiens et québécois et aussi dans une moindre mesure ceux des municipalités ont contribué au financement de ces travaux touchant des terrains privés. Les contribuables directement concernés y ont aussi contribué par du bénévolat. La valeur de ce bénévolat est estimée à près de 150 000 \$. Subventions et bénévolat représentent près de 1/2 millions de dollars.

Les attentes de l'APELA

L'Apela s'attend à ce que tous les riverains y compris les nouveaux arrivants, membres ou non de l'Association, respectent les investissements déjà réalisés sur leur terrain pour la protection du lac à l'Anguille.

Le bien privé; le bien public

Le terrain et son aménagement sur lequel sont construits votre résidence et vos bâtiments de service sont de nature privée.

Le lac à l'Anguille est un bien public accessible, aux riverains d'abord, et aussi à toute la communauté de Saint-Anaclet et aussi au grand public en général.

Les actions touchant votre terrain, y compris dans la partie en dehors de la bande riveraine c'est à dire dans le bassin versant du lac, doivent être prises en compte et respecter les Lois et règlements. L'impact cumulé de ces actions a un apport important, en regard de la préservation des valeurs écologiques et biologiques du lac et la sauvegarde des usages de l'eau.

Informez-vous avant d'agir!

André Lévesque 418 722-9637

ORGANISMES

CERCLE DE FERMÈRES DE ST-ANACLET

Le Cercle de Fermières de St-Anaclet invite tous ses membres à la réunion mensuelle qui se tiendra le mercredi 18 février à la salle Réal-Lamontagne à 19 h 30. N'oubliez pas votre sourire et votre bonne humeur qui mettront une note de gaieté à la partie récréative habituelle du mois de février.

Augustine Lavoie, communications 418 723-1519

AFÉAS DE ST-ANACLET

Souper JOURNÉE DE LA FEMME

L'AFEAS de St-Anaclet tiendra son traditionnel souper rencontre de la Journée de la femme **le jeudi 5 mars prochain**. Cette année, comme depuis deux ans, le souper est mixte : femmes et hommes y sont conviés, seuls ou en couple.

En ce temps de Carnaval, L'AFEAS a opté pour une formule à caractère amical et convivial en vous présentant les produits de chez nous, ce qui cadre avec son projet rassembleur de promouvoir l'achat local.

Vous aurez la chance de rencontrer un certain nombre de productrices et de producteurs locaux, d'artistes et d'artisans, d'artistes (photos et peintures). Plusieurs ont accepté notre invitation et seront sur place pour vous faire découvrir leurs produits aussi variés qu'intéressants. C'est un rendez-vous; réservez dès maintenant!

Le 5 mars à 18 heures au Centre communautaire Régis-St-Laurent de St-Anaclet

Coût : 20 \$, souper et soirée

Billets : toutes les membres, mais particulièrement

Yolande Horth, resp. de l'organisation : 724-0409,

Jeannine Marquis, secrétaire : 724-9894,

Raymonde Vandal, prés : 723-4125,

Anita Pelletier, v-prés : 723-9478

Raymonde Vandal, prés AFEAS de St-Anaclet



*Depuis plus de 20 ans
« Par et pour les aînés »*

Le Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette vous dévoile ses activités qui se dérouleront en février et au début mars au Pavillon L'Héritage situé au 10, rue du Collège. Nous vous offrons :

19 février 11 h 30 : Dîner rencontre. Venez célébrer la St-Valentin en compagnie de monsieur **Gabriel Fortin**, à l'animation musicale et au chant.

5 mars 11 h 30 : Dîner rencontre. Dans le cadre du Carnaval de St-Anaclet, **PM des aînés, bingo et tire sur la neige**

Dans le cadre de nos dîners rencontres, les réservations doivent nous parvenir au plus tard le mercredi précédent l'activité à 12 h. Le repas est au coût de 10 \$ pour les non-membres et 8 \$ pour les membres. Le repas débute à 11 h 45 et les conférences et activités pour leur part à 13 h 30 et elles sont gratuites. Bienvenue à tous!



Contact page 11

CLUB LIONS DE SAINT-ANACLET VOUS REMERCIE

Voici un bref compte-rendu des principales activités tenues au cours du mois de décembre : la campagne de la **canne de bonbon** a rapporté plus de 1700 \$ net pour le fonds des œuvres permettant ainsi au Club de répondre à des demandes de dépannage alimentaire, des projets à la jeunesse et l'aide à la vue pour ne nommer que celles-là.

La **Guignolée** à l'école des Sources nous a grandement aidés afin de répondre aux 23 demandes de **Paniers de Noël**; des boîtes de denrées ont également été recueillies au CPE Les Petits Soleils magiques, à la Caisse Desjardins et chez Miralis. Des remerciements à nos généreux commanditaires, soit : le Centre d'action bénévole de Rimouski-Neigette, la Fondation des médias, Crabes en vrac, Railex, la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette, la Municipalité de Saint-Anaclet, les Chevaliers de Colomb de Saint-Anaclet et de Rimouski (conseil 2843), les Filles d'Isabelle de Rimouski ainsi qu'à nos autres collaborateurs dont le Marché familial. Le * **Déjeuner du père Noël** * fut un énorme succès avec la participation d'environ 400 personnes et la commandite majeure de SUPER C pour la réussite de cette activité sans oublier la participation de Desjardins Caisse de la Rivière Neigette. Le **Dîner des Rois d'antan** qui s'est déroulé au Pavillon l'Héritage se voulait une activité de divertissement et de socialisation pour les personnes âgées plus démunies ou isolées et répondait ainsi aux objectifs de la Table municipale d'harmonisation relative à l'amélioration de l'offre de loisirs aux aînés de Saint-Anaclet. Ce dîner suivi d'une animation musicale a regroupé 60 personnes. Enfin, tous les **produits lions** (gâteaux aux fruits, noix et truffes) ont trouvé preneurs.

Les membres du Club Lions remercient chaleureusement toute la communauté de sa collaboration, le bénévolat devenant beaucoup plus facile avec son appui. **Merci d'être derrière nous depuis 33 ans.**

Gaétan Pelletier, comité publicité.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

HOCKEY 50 +

Vous avez 50 ans et mieux! Intéressés par notre nouvelle activité?

Hockey pour toutes et tous!

Pour plus d'information, contactez l'Association des aînées et aînés de l'UQAR au 418 724-1661 ou sans frais 1 800 511-3382 poste 1661 ou par courrielmailto:courriellass_aines@uqar.ca

ÉVEIL À LA DANSE

Les cours d'éveil à la danse reprendront en février. Ils se donneront le samedi matin à 9 h 30 au Centre communautaire Régis-St-Laurent. Pour de l'information ou pour vous inscrire, veuillez contacter madame Monique Belles-Isles au 418 725-3979. Vous pouvez également consulter son site internet www.lamagiedumouvement.com

JOBBINES ADOS

Tu es âgé entre 12 et 16 ans et tu veux effectuer des petits travaux ?????

La table d'harmonisation en loisir pour les personnes de 50 ans et plus, le local des jeunes ainsi que le service des loisirs de la municipalité organisent ensemble un service qui permettra à nos aînés d'avoir de la main d'œuvre pour effectuer de petits travaux tels que :

- Peinture intérieure et extérieure
- Entrer et corder le bois de chauffage
- Pelletage de neige
- Tondage de gazon
- Raclage des feuilles le printemps et l'automne
- Ou autres

Ces travaux peuvent être faits par toi si cela t'intéresse. Le salaire offert par les personnes qui ont besoin de tes services est le salaire minimum, c'est-à-dire 10.35 \$/heure. Ça boom ? Appelle Carl au 725-5389 ou inscris-toi au local des jeunes.

CARNAVAL DE NEIGETTE, 56^E ÉDITION

Nous sommes très heureux d'inviter la population de St-Anaclet à festoyer avec nous pour la 56^e édition du Carnaval de Neigette qui se tiendra du 6 au 15 février 2015 au Relais de la Coulée.



**Carnaval de Neigette
Depuis 1960**

Au programme : Tournoi de "Beu - Randonnées: en motoneige ou en raquettes, rassemblement pour un feu de joie, suivi d'une soirée avec le chansonnier Yannick Gagnon - activités pour les jeunes - Compétitions amicales de plantage de clous, sciote, et levée de briques - Soirée avec l'hypnotiseur/mentaliste Stéphane Dumais suivie d'une soirée dansante avec la Disco Claude Gagnon - Dîner hot dog gratuit à la chute Neigette- Rallye Poker motoneige - Déjeuner hommage à M. Marc-André Lévesque - partie de sucre- promenade de traîneau à chiens pour les enfants- Jeux de société et cartes - Souper et soirée de fermeture avec la Disco Claude Gagnon. Patinage et glissade en tout temps.

* maintenant sur Facebook (Carnaval Neigette)

Bienvenue à toutes et tous !

Le comité organisateur : Marie-Josée Proulx : 725-3892

Isabelle Rodrigue : 739-4696

SOCCER : ATELIERS POUR LES JEUNES DE 7 À 12 ANS !!

Des ateliers de soccer seront offerts le samedi 21 février prochain à la salle communautaire de St-Anaclet. L'activité, supervisée par un entraîneur expérimenté, s'adresse à tous les filles et garçons qui veulent s'améliorer tout en ayant du plaisir. Des groupes selon les âges seront formés. Le coût de la séance d'entraînement est de 10 \$. Les profits serviront à aider Nathan Boula (St-Anaclet) et Adam Azzabène (Rimouski) qui vivront une expérience de soccer internationale en Angleterre en avril 2015 grâce à l'Académie Profoot. Inscription ou information avant le 6 février auprès de Dominic Boula par courriel : grege@globetrotter.net ou par téléphone : 418-721-4464. Bienvenue à tous !!!

COURS DE PEINTURE AVEC DENY CLOUTIER

Printemps 2015 : Les lundis : 9 février, 6 avril et 8 juin 2015
Au Centre communautaire Régis-St-Laurent à 18 h 15.
40 \$ toile et peinture fournies, cadre disponible à 30\$ si désiré.
Inscription obligatoire auprès de Réjeanne Fournier
418 724-7471, cell.: 418 732-9899